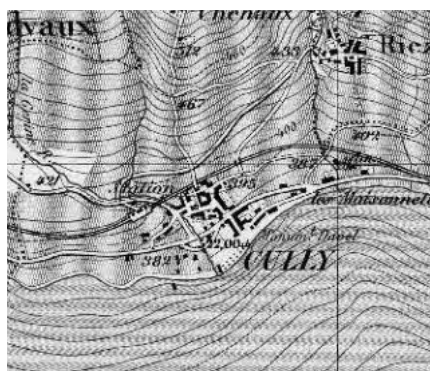


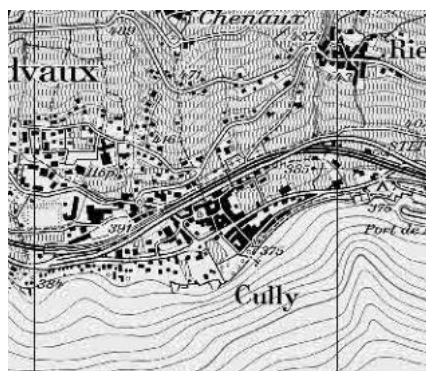


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Bourg fondé au 13<sup>e</sup> siècle, centré sur l'église réformée en amont et développant des axes linéaires vers le lac. Extensions reflétant diverses étapes : maisons de villégiature du 19<sup>e</sup> siècle, gare et quais.



Carte Siegfried 1873



Carte nationale 2009

**Petite ville/bourg**

XX/	Qualités de situation
XX/	Qualités spatiales
XXX	Qualités historico-architecturales

**Cully**

Commune de Bourg-en-Lavaux, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud



1



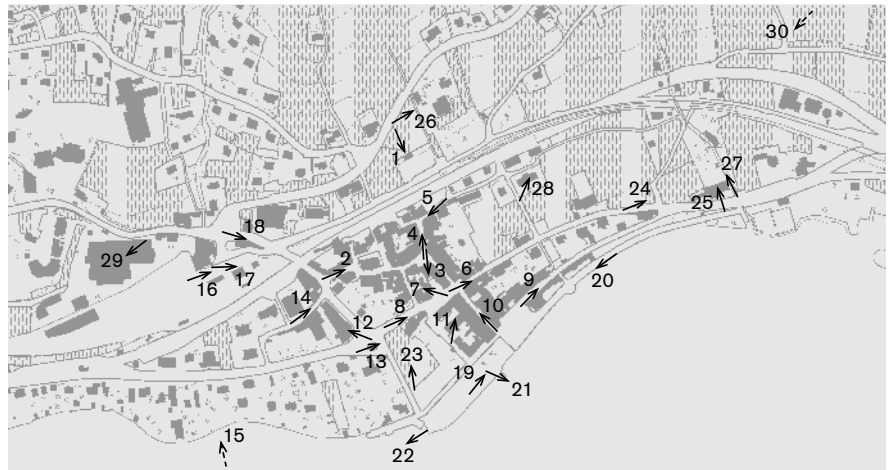
2 Rue du Temple



3



4 Fontaine de la Justice



Base du plan: PB-MO 1: 5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 06/2014  
Emplacement des prises de vue 1: 10 000  
Photographies 2012: 1-30



5



6



7



8 Maison Jaune le long de la route de Vevey

**Cully**

Commune de Bourg-en-Lavaux, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud



9



10 Rue Davel



11 Salle Davel, 1998



12



13 Le Carrousel, vers 1885



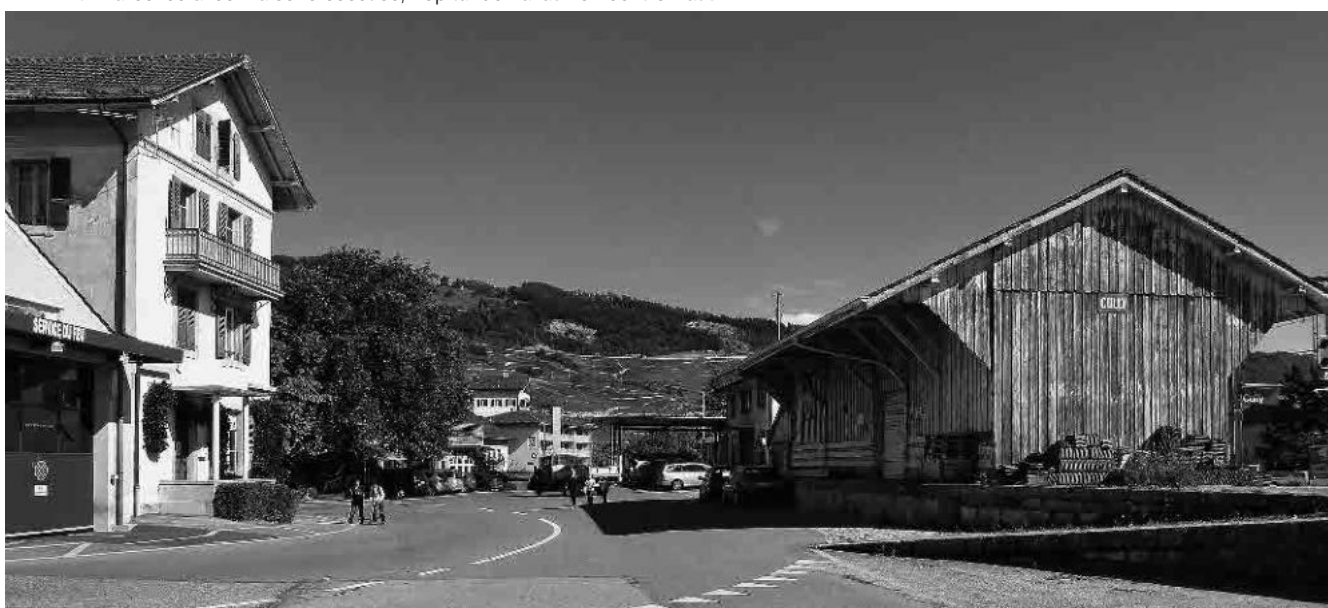
14

**Cully**

Commune de Bourg-en-Lavaux, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud



15 Parcelles avec maisons cossues, hôpital de Lavaux en contre-haut



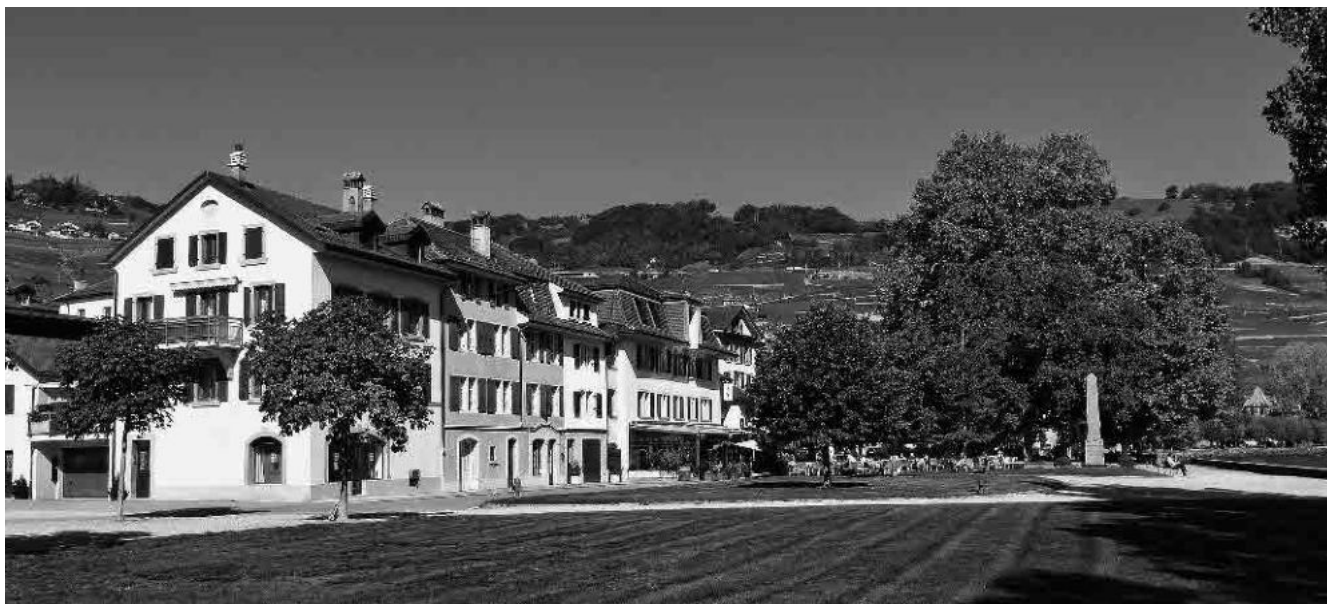
16 Quartier de la gare



17



18



19 Place d'Armes



20



21



22

**Cully**

Commune de Bourg-en-Lavaux, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud



23



24



25



27 Cours du Champafion



26 Eglise cath., 1964



28



29 Collège des Ruines, 1986



30



- Périmètre, Ensemble (P, E)
- - - Environnement (PE, EE)
- Elément individuel (EI)
- Observation
- ▨ Perturbation

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Noyau historique structuré en deux parties, l'une centrée sur l'église réf., l'autre descendant en direction des rives du lac et formant une structure orthogonale, bâti contigu et en îlot composé de maisons vigneronnes avec dôme remontant au 16 <sup>e</sup> -19 <sup>e</sup> s.	A	×	×	×	A			1-11,14,19,23,30
	1.0.1	Anc. école de plan trapézoïdal, façades régulières de trois niveaux, act. bibliothèque, vers 1825 ; anc. préau servant de parking						o		
EI	1.0.2	Eglise réf., anc. St-Etienne, chœur et bas-côté N correspondant à une chapelle du 12 <sup>e</sup> -13 <sup>e</sup> s., clocher en tuf de 1524, reconstr. en style néogoth. 1865-66				×	A			1,2,5,14,30
	1.0.3	Fontaine de la Justice, bassin octogonal de 1243 surmonté d'une copie d'une statue de la Justice, original disparu						o		3,4
	1.0.4	Cure de deux niveaux surmontée d'un haut toit à demi-croupes, volets polychromes, vers 1750						o		5
	1.0.5	Remarquable maison de maître vigneronne, longue façade percée d'ouvertures régulières, reconstr. 1698 suite à un incendie						o		6
	1.0.6	Chapelle désaffectée de l'anc. hôpital fondé vers 1340, bâtiment signalé par un clocheton surmonté d'une flèche, reconstr. 1515						o		6
	1.0.7	Maison de Ville et hôtel du Raisin, plan en équerre, style néoclassique, 1841						o		6,8,10
	1.0.8	Hôtel Au major Davel, façade principale de trois niveaux faisant front au lac, véranda, att. 1710						o		19
	1.0.9	Salle Davel, bâtiment culturel cubique en béton, verre et bois, 1998						o		11
EI	1.0.10	Maison jaune, demeure patricienne, corps de bâtiment principal doté d'un pignon en berceau, tour d'escalier accolée au N et pressoir à l'E, datée 1641 ; act. Musée du Vieux-Lavaux				×	A			8,23
	1.0.11	Anc. banque, act. administration communale, effort d'adaptation au tissu plus ou moins réussi, 1987						o		
P	2	Quartier résidentiel composé à l'origine de maisons cossues apparues au déb. 19 <sup>e</sup> s., entourées de grands jardins, dont les parcelles côté lac s'étirent jusqu'aux rives, tissu lâche et discontinu comblé par des locatifs récents de trois à quatre niveaux, fin 20 <sup>e</sup> -déb. 21 <sup>e</sup> s.	B	/	×		B			12-14
	2.0.1	Bloc administratif de quatre niveaux, créant une rupture de style et de gabarit entre l'entité d'origine et les demeures inscrites dans un cadre de verdure, 1972						o		14
	2.0.2	Station-service à toit plat arrondi accolée à un locatif de trois niveaux à toit plat, 1937						o		12
	2.0.3	Le Carrousel, anc. dépendance de la Maison jaune, niveau inférieur en pierre et briques apparentes, niveau supérieur revêtu de bois, vers 1885						o		13
P	3	Quartier de la gare avec grande aire de parking, secteur d'activités mixtes : bâtiments vinicoles, commerces, habitations individuelles et immeuble locatif de quatre niveaux, années 1860-fin 20 <sup>e</sup> s. ; tendant à s'étendre sur le coteau viticole	BC	/	×		C			16-18,30
	3.0.1	Ligne de chemin de fer Lausanne-Brigue, 1861						o		30
	3.0.2	Petit groupement centré sur la place de la Gare remontant à l'origine de la station, dès 1860						o		16,17
	3.0.3	Petite station, modeste bâtiment de deux niveaux et hangar à marchandises en bois, toits en bâtière, prob. années 1860						o		16,17
	3.0.4	Buffet de la gare, vers 1862, rén. de couleur vive, 2008						o		18

**Cully**

Commune de Bourg-en-Lavaux, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	I	Quais et esplanade débouchant sur le port au SO, secteur public verdoyant	a			×	a			19–22
	0.0.1	Locatifs implantés dans un espace sensible, interrompant le dégagement créé par l'esplanade, 1974						o		22
	0.0.2	Port et débarcadère						o		21,22
	0.0.3	Rangée de hauts peupliers bordant la place d'Armes						o		
	0.0.4	Obélisque érigé sur la place d'Armes en l'honneur du major Davel, 1841, impressionnant platane de la Liberté planté en 1798 et marronnier						o		19
	0.0.5	Rangée de feuillus bordant les quais						o		19,20
PE	II	Parcelle de vigne créant un dégagement sur le lac et mettant en valeur la composante principale	a			×	a			23
EE	III	Bande verte le long des rives, succession de maisons de maître et d'habitations individuelles avec jardins, petite parcelle de vigne, 2 <sup>e</sup> m. 19 <sup>e</sup> –fin 20 <sup>e</sup> s.	ab			×	b			15
PE	IV	Eparpillement d'habitations individuelles et de locatifs grignotant le coteau viticole et mitant l'arrière-plan du site, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> –21 <sup>e</sup> s.	b			/	b			15,29
	0.0.6	Collège des Ruvines et centre sportif, 1986						o		29
	0.0.7	Hôpital de Lavaux, deux corps de bâtiments formant un T, origine 1940, agr. 1970, extension à toit plat au S, 1980						o		15
	0.0.8	Cours d'eau canalisé						o		
PE	V	Coteau viticole en terrasses formant l'arrière-plan du site, passablement criblé d'habitations individuelles, courant 20 <sup>e</sup> –déb. 21 <sup>e</sup> s.	ab			×	a			24,26,27,30
	0.0.9	Eglise cath. Notre-Dame, édifice en béton de plan carré, toit pyramidal et clocher formant un point de repère dans le paysage, 1964						o		26
	0.0.10	Cimetière marqué par deux allées d'arbres						o		30
	0.0.11	Ligne de chemin de fer Lausanne–Brigue rasant le bourg et passant sur un viaduc assez envahissant, 1861						o		30
	0.0.12	Ruisseau du Champaflon dévalant le coteau						o		27
PE	VI	Petite extension résidentielle suivant la ligne de chemin de fer associant maisons individuelles contiguës et locatifs, déb. 20 <sup>e</sup> s.–2004 ; tendance à altérer la lisibilité de l'arrière de l'entité principale	b			/	b			28,30
	0.0.13	Pavillon scolaire, long bâtiment de deux niveaux, toit en bâtière, 1958						o		28,30
PE	VII	Bande verte le long des rives, située dans le prolongement oriental de l'entité d'origine, succession de remarquables maisons de maître, vigneronnes et individuelles entourées de jardins, 17 <sup>e</sup> s.–années 1960, ess. 19 <sup>e</sup> s.	a			×	a			24,25
	0.0.14	Maison de maître et vigneronne signalée par une tour du 17 <sup>e</sup> s. avec haut toit en pavillon, façade pignon sur rue marquée par un fronton, galerie en bois, reconstr. 1837						o		25
	0.0.15	Composante principale de Riex (village d'importance nationale)						o		24,27

## Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Chef-lieu du district de Lavaux, le bourg de Cully se situe au bord du lac, à l'entrée de la partie appelée Haut-Léman. Il est implanté sur le flanc oriental d'un golfe connu de longue date comme étant un abri naturel. Les premières traces d'occupation humaine remontent en effet au Néolithique, comme l'a prouvé la découverte de deux stations littorales, dont celle en Moratel. L'itinéraire de la route du Grand-Saint-Bernard, artère importante du commerce international, traversait la localité ; c'est ainsi que le site livra un grand nombre d'objets, notamment des monnaies, des statues, et des fondations d'un bâtiment. Deux cimetières du Haut Moyen Age y sont également attestés.

Sa première mention, sous la forme de Cusliacum, remonte à 967, lorsqu'il fut donné par le roi de Bourgogne aux chanoines de l'église cathédrale de Besançon. Puis le nom évolua, pour devenir Cusliaco en 1053, Culle en 1153–1160, Culliaco après 1220, et Cullie en 1226. Il serait formé d'un gentilice latin, dont on ignore la forme, et du suffixe -akos/acum, qui désignait le nom du premier propriétaire d'un domaine rural. Cette pratique évoque l'époque durant laquelle une partie de la population celtique commença à utiliser des noms de personne latins et indique également un début d'appropriation du sol.

Dès 1079, Lavaux était partagé en quatre groupes, communément appelés les Quatre Paroisses ou « Quart », qui appartenaient au temporel à l'évêque de Lausanne. Il s'agissait en fait d'associations à caractère mi-religieux mi-civil, qui comprenaient Lutry, Saint-Saphorin, Corsier et Villette. Au spirituel, Cully relevait de la commune et paroisse de Villette, dont elle était le chef-lieu, tout en dépendant en même temps du chapitre de Besançon, ce qui engendra des conflits de compétences. Finalement, en 1246, ce dernier vendit Cully à l'évêque de Lausanne. Dès 1355 environ est attestée une chapelle consacrée à saint Etienne remontant probablement aux 12<sup>e</sup>–13<sup>e</sup> siècles. Elle n'était qu'une filiale de la paroisse de Villette et le demeura à la Réforme. En 1766, elle devint elle-même paroisse et intégra Riex et Epesses, puis, entre

1845 et 1863, Chenaux et Grandvaux. En 1865–1866, l'église réformée subit des travaux qui lui conférèrent un style néogothique. Jusqu'au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, la cure se situait au nord de l'église. Elle fut ensuite installée dans un édifice de 1750 dans la partie nord-est du bourg, quittant le bâtiment démolé lors de la construction des voies ferrées.

Suite à la vente de 1246, la métralie resta autonome un certain temps puis passa sous le contrôle des mayors de Lutry. En 1340 fut fondé un hôpital comportant une chapelle. Dès 1359, les habitants eurent le droit de tenir un marché et de fortifier leur ville en y construisant des murs et des fossés. Les localités voisines, telles qu'Epesses, Riex, Chenaux, Grandvaux, Villette, Aran et d'autres, contribuaient pour un cinquième aux frais d'entretien de ces fortifications, selon une transaction conclue en 1444. Au 14<sup>e</sup> siècle, un plan circulaire fut adopté pour le bourg. Les maisons se concentrèrent alors autour de l'église, avant de s'étendre au 15<sup>e</sup> siècle en direction du lac. La ville jouissait de franchises qui lui furent confirmées en 1434 par l'empereur Frédéric, puis jusqu'en 1572 par LL. EE. de Berne. A cette époque, Cully était régi par des confréries, c'est-à-dire par des corporations d'abord religieuses puis civiles, amorçant une forme de structure communale qui gérait les biens communs sous la direction d'un gouverneur puis d'un banneret, dès le 16<sup>e</sup> siècle. En 1540, il est mentionné que la route traversant la localité d'est en ouest passait au sud de l'endroit qu'allait occuper la Maison jaune dès 1641. C'est à ce moment également que fut établi un système défensif autour du bourg ; les portes de Vevey, de Lausanne, ainsi qu'une troisième, vers le lac furent érigées et complétées par quelques tours et par des communications souterraines reliées par les caves. A l'ouest, le cours de la Gérine creusait un fossé naturel. Différents secteurs d'activités étaient déjà représentés, puisqu'on y trouvait, d'après les sources, des maréchaux, des bouchers, des couturiers et des charpentiers, preuve du dynamisme déjà présent à cette époque. En 1555, la construction de boutiques fut ordonnée sur la place d'Armes, pour répondre à la demande des visiteurs les jours de foires. La fontaine supportant une statue de la Justice fut mise sur pied en 1643.

### L'époque bernoise

Sous l'Ancien Régime, alors que Cully faisait partie du bailliage de Lausanne, Berne divisa la commune de Villette en « Quarts » ou confréries. Cully, qui comptait alors pour deux Quarts, correspondait à celui de « deçà » et totalisait 62 feux en 1568. En 1598, la famille qui possédait la majorité s'éteignit, si bien que cette dernière fut remplacée par la châtellenie de Villette, dont le siège était à Cully. Durant cette période, l'agglomération ne se développa guère, à l'instar de ce qui se passait dans le reste du Pays de Vaud. La commune disposait de forêts octroyées par Berne en 1569, de pâturages communs avec Lutry ainsi que de vignes. Pendant des siècles, Cully se consacra quasi exclusivement à la viticulture, profitant de son coteau et de son port naturel qui favorisait le commerce du vin, même si l'agriculture et la sylviculture complétaient cette activité. L'artisanat et le commerce généraient un grand nombre de métiers, tels que des cordonniers, forgerons, maçons et des boulangers. Puis au 17<sup>e</sup> siècle sont attestés, en plus, des tailleurs, des merciers, un voiturier, un serrurier, un menuisier et un vitrier. Au siècle suivant apparurent encore des professions cette fois moins courantes, comme des pharmaciens, tisserands, perruquiers, couteliers, mutiliers ou orfèvres.

Sur un plan de 1700 figurent à Cully cinq portes : celles de Lausanne, de Vevey, du Lac, de Riex et une sans nom, en direction de Grandvaux. Leur grand nombre serait dû à la situation de la localité implantée sur la voie de communication reliant par la route du Grand-Saint-Bernard, l'Italie à l'Europe occidentale, via Berne ou Genève. En 1710 est d'ailleurs attesté un hôtel, qui aujourd'hui se dénomme Au major Davel. A la fin du 18<sup>e</sup> siècle, ces portes furent démolies et il ne restait rien non plus des murs de fortifications, qui avaient été rasés auparavant au coup par coup. C'est à cette même époque que l'éclairage et la numérotation des rues firent leur apparition dans l'agglomération.

Jean Daniel Abraham Davel (1670–1723), notaire devenu grand-major et commandant de l'arrondissement de Lavaux en 1717, dut sa renommée à la stratégie mise en place afin de libérer le Pays de Vaud des Bernois. En 1723, alors qu'il avait mobilisé 600 hommes et qu'il s'adressait aux autorités de Lausanne,

celles-ci feignirent de le suivre, mais avertirent Berne et l'arrêtèrent. Condamné par le Tribunal des bourgeois, il fut exécuté à Vidy la même année. Ce n'est que dans les années 1840 que ce personnage fut considéré comme un héros de la liberté, lorsque les archives furent rendues publiques et ses écrits réinterprétés. Frédéric-César de La Harpe finit par défendre sa mémoire en 1839 en tant qu'opposant au régime bernois.

### De la Révolution vaudoise au 19<sup>e</sup> siècle

Lorsque la Révolution française éclata, la région resta fidèle à Berne et permit la tenue d'un banquet aristocratique en 1791. Lors de la Révolution vaudoise, Cully devint le chef-lieu du district de Lavaux, en raison de sa position centrale, au cœur du vignoble, et de son accessibilité. Il l'est toujours de nos jours. Ce district comprenait par ailleurs les communes de Paudex, Lutry, Villette et Saint-Saphorin. En souvenir de la Révolution fut planté un platane en 1798, encore présent aujourd'hui. La confrérie de la petite ville possédait un grand nombre de biens, dont les dîmes, des forêts pour le bois, et la vigne, qui générait des revenus importants. Ainsi, lorsqu'en 1824, la grande commune de Villette fut partagée en six communes, dont celle de Cully, apparurent de vives oppositions au sein de la population quant à la distribution et la répartition des richesses avec la petite localité de Chenaux. La confrérie de Cully était apparemment très riche. En 1708, elle était par exemple parvenue à acquérir le domaine de Montagny. Dans les années 1820–1830, les premiers bateaux à vapeur furent mis en service ; la région de Lavaux disposait de trois débarcadères, respectivement à Lutry, Rivaz et Cully. Après le partage, les autorités se préoccupèrent d'améliorer l'équipement communal dans tous les domaines ; on édifia une nouvelle école vers 1825, puis une seconde en 1836, une nouvelle Maison de Ville et hôtel du Raisin en 1841, tandis que la place d'Armes était agrandie et protégée par un mur de quai entre 1827 et 1860. Un obélisque en marbre fut érigé sur celle-ci en mémoire du major Davel en 1841. Le cimetière fut également élargi et on reconstruisit les prisons, le four et les abattoirs.

La seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle connut, en outre, un développement majeur des voies de communication.

En 1861, l'aménagement de la ligne de chemin de fer du Simplon améliora les liaisons commerciales, au détriment cependant du transport lacustre, qui jusque-là demeurait le moyen le plus sûr. En 1865 apparut la route cantonale principale qui longe le bord du lac et traverse le bourg en passant au nord de la Maison jaune. Le bâti se développa par conséquent le long de cet axe, conférant au noyau son emprise actuelle. La route de la Corniche reliant Cully à Chexbres via Riex et Epresses fut également tracée ces mêmes années. Dès 1877, une gravière fut exploitée à proximité de la gare. La moraine ainsi extraite fit peu à peu place à un espace qui fut à la base du secteur industriel autour du quartier de la gare. Ce développement se répercuta sur la courbe de l'évolution démographique de la petite ville. En effet, en moins d'un siècle, la population doubla, passant de 483 habitants en 1764 à 880 en 1850 et atteignant un pic de 1202 personnes en 1860. Puis, elle se maintint autour des 900 résidents dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, avant de grimper à 1101 âmes en 1900.

Sur la première édition de la carte Siegfried de 1873, la localité consiste en un bourg compact inscrit entre la ligne de chemin de fer et le lac. Il est traversé horizontalement par la route cantonale principale, qui coupe perpendiculairement un axe montant, la rue Davel, formant un plan en croix. Deux parties se distinguent ; l'une en amont, qui correspond au noyau du 14<sup>e</sup> siècle, centrée autour de l'église, l'autre en aval, sous la forme d'un double front de rue structuré le long de l'axe montant. Le long du lac se distingue aussi très clairement la place d'Armes, signalée par son allée d'arbres et le monument Davel, mais le quai de l'Indépendance n'y figure pas encore, puisqu'il sera inauguré plus tard, en 1888. Ce qui surprend en observant les abords de la localité, c'est le caractère préservé du coteau viticole, toute la partie en amont de la ligne de chemin de fer établie en 1861 correspondant en effet à une étendue intacte et homogène, qui se déroule jusqu'à Grandvaux, au nord-ouest, et Riex, au nord-est. Seule exception, le quartier de la gare commence à se dessiner au nord-ouest du bourg central, avec notamment le Buffet de la gare de 1862. Le long des rives du lac, à l'est et à l'ouest, disséminée en périphérie de l'entité centrale, apparaît une série d'habitations cossues entourées de jardins ver-

doyants, reflétant le phénomène de villégiature caractéristique autour du Léman entre le 18<sup>e</sup> siècle et la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

### Le 20<sup>e</sup> siècle

Le premier quart du 20<sup>e</sup> siècle vit lui aussi une série d'améliorations : le gaz et l'électricité firent leur apparition et l'on fit construire la Salle Davel en 1913. Des extensions se greffèrent peu à peu autour des composantes d'origine, notamment sur la frange occidentale de la localité, autour du quartier de la gare, tandis qu'au bord du lac, le quartier de maisons cossues apparu au 19<sup>e</sup> siècle se densifia durant le siècle suivant, avec la construction d'immeubles bien plus volumineux.

En 1907 fut promulguée la première Loi sur l'amélioration foncière, qui encourageait les entreprises visant à améliorer le sol ou à en faciliter l'exploitation. Débutèrent ainsi une série de remaniements parcellaires, la création de chemins dans les vignes en terrasses, des travaux de drainage ou de protection contre les éboulements. Dans le premier tiers du 20<sup>e</sup> siècle, le domaine viticole connut des difficultés suite aux diverses maladies qui touchèrent la vigne. Malgré cela, les habitants, qui jusque-là répartissaient leur travail entre diverses activités paysannes, comme l'élevage de bétail, l'agriculture et la viticulture, choisirent néanmoins de se consacrer à cette dernière. En 1937 fut fondée l'Union Viticole de Cully, cave coopérative comptant actuellement 45 membres et réunissant six groupes de vignobles ou de communes : Lutry, Villette, Epresses, Saint-Saphorin, Chardonne, Montreux-Vevay et Le Dézaley. Les difficultés auxquelles le secteur agricole dut faire face affectèrent sans doute l'évolution démographique de la commune, puisqu'au début de 20<sup>e</sup> siècle, la population stagna, comptant moins de 1000 habitants jusque dans les années 1940. Puis débuta une croissance constante, si bien que l'on y dénombrait 1296 résidents en 1950, 1535 en 1970, 1843 en 1990, et, enfin, 5010 en 2012, cette forte et soudaine augmentation étant due à la fusion des communes accomplie en 2011.

Cette évolution se répercuta sur le développement du bâti de la petite ville, avec la construction de bâtiments destinés à accueillir des services, tels qu'une

infirmier en 1942, transformée en hôpital de Lavaux en 1970, une école primaire en 1949 et un pavillon scolaire en 1958. La même année fut aménagée une route de contournement le long de la frange septentrionale du bourg, en bordure de la ligne de chemin de fer, diminuant le trafic de transit au cœur de la localité. L'aire située en amont des voies ferroviaires se développa peu à peu, accueillant un petit secteur industriel à proximité de la gare, une église catholique en amont de l'agglomération en 1964, un bloc administratif abritant la poste en 1972, juste au sud de la ligne de chemin de fer, et le complexe du collège des Rumines en 1986. Une autre conséquence de ce développement fut l'apparition d'un quartier résidentiel dès la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, qui prit place sur la frange occidentale du site, grignotant une partie importante du coteau. L'ouverture de l'autoroute A 9 en 1970, entre Lausanne et Aigle, eut également un impact sur l'attrait de la région, la rendant plus accessible, d'une part, et diminuant grandement le trafic empruntant la route cantonale, c'est-à-dire à proximité de la localité, d'autre part. Si les habitants de Cully devinrent en majorité des pendulaires travaillant dans le secteur tertiaire dans l'agglomération lausannoise ou veveysanne, il reste que la tradition viticole et l'attrait touristique de Lavaux ont également su rester des sources d'activités importantes. En 1983 naquit le Cully Jazz Festival, l'un des plus grands de ce type en Suisse, suite à quoi fut créée la Fondation Lavaux-Cully, qui encourage et soutient ce courant musical. Cet évènement se produit dans la Salle Davel, ravagée par les flammes en 1995 puis reconstruite. Il compte parmi les manifestations phares de Cully et sa région.

### **Le site actuel**

Relations spatiales entre les composantes du site

Située au creux d'une baie que forment les rives du Léman, au pied du coteau pentu de Lavaux, la petite ville de Cully a conservé une morphologie urbaine médiévale centrée autour de l'église réformée. Etant organisée en îlots – une particularité des villages vigneronns de cette région – elle s'apparente davantage à un petit bourg qu'à une ville à proprement parler. Son noyau (1), pris en tenaille entre les rives du Léman et les voies de communication que représentent la

route cantonale et les voies de chemin de fer, se divise en deux secteurs, l'un formant une structure circulaire, en amont, l'autre, une série de structures linéaires implantées orthogonalement, en aval, en direction du lac et parallèlement à la rive. A l'ouest est accolée une extension du début du 19<sup>e</sup> siècle à caractère résidentiel qui fut étoffée ultérieurement (2). Au nord, en contre-haut des voies de chemin de fer, la gare a généré un quartier mixte comprenant divers secteurs d'activités (3), auquel s'est greffé au cours du 20<sup>e</sup> siècle un développement résidentiel plus chaotique (IV) escaladant le coteau, autrefois viticole. Le reste de l'arrière-plan de la localité est couvert d'un vignoble relativement préservé mais qui court fortement le risque de se voir mité (V). Enfin, le long des rives, prennent place des quais, au niveau du bourg, ainsi qu'une esplanade (I), une relique de vigne (II) et deux bandes vertes ponctuées de maisons individuelles (III, VII) situées à l'ouest et à l'est du noyau. Entre le coteau et les rives, le long des voies de chemin de fer, est encore venue s'implanter une petite extension résidentielle du 20<sup>e</sup> siècle (VI).

### **Le bourg**

La composante principale actuelle (1) correspond à l'emprise du bourg de plan circulaire apparu au 14<sup>e</sup> siècle, fortifié au cours des siècles suivants et qui s'est développé plus tard en direction du lac. Il en résulte, comme décrit plus haut, une partition de l'entité en deux secteurs, amont et aval. Le bâti, qui remonte en partie au 16<sup>e</sup> siècle, mais dont la plupart des objets datent en fait plutôt des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, est composé essentiellement de maisons vigneronnes contiguës de trois à quatre niveaux et s'articule en suivant les différents axes routiers. Si la partie supérieure se caractérise par une composition circulaire, la partie inférieure se distingue au contraire par son aspect linéaire et orthogonal. La liaison entre l'une et l'autre est assurée par la route de Vevey, qui bien qu'elle coupe spatialement la composante horizontalement, unit le haut et le bas de la composante grâce à son caractère central et animé.

La rue du Temple, sur laquelle vient s'appuyer la structure circulaire et qui passe au pied de l'église réformée (1.0.2), constitue l'axe horizontal principal de la partie supérieure. Il s'en échappe perpendiculai-

rement, en direction du nord et du sud – soit du coteau et du lac – une série de ruelles secondaires plus étroites qui tendent à se courber. L'église, remontant aux 12<sup>e</sup>–13<sup>e</sup> siècles, forme un point fort dans la moitié occidentale de la partie supérieure. Cet édifice de plan rectangulaire est surmonté en son centre d'un clocher carré en tuf de 1524. La façade occidentale, dotée d'un escalier menant au portail de l'ancienne entrée du bâtiment, constitue une remarquable mise en scène depuis la route d'accès provenant du sud-ouest. L'entrée se fait actuellement depuis la façade opposée. La face côté lac est dotée d'un petit avant-corps, ajouré de baies, formant une saillie centrale qui vient mordre sur la chaussée. En face, côté lac, est implantée l'ancienne école construite vers 1825 (1.0.1). Il s'agit d'un haut bâtiment de trois niveaux percé de baies régulières, qui vient enserrer et délimiter fortement l'espace-rue de la rue du Temple. Cette dernière serpente entre le bâti en direction de l'est et débouche sur la rue Davel, formant un croisement où s'inscrit une petite place, au milieu de laquelle trône la remarquable fontaine de la Justice (1.0.3). Le bassin octogonal remontant à 1643, doté de deux chèvres de 1718, est surmonté d'une statue polychrome, une copie établie d'après un original disparu. De par sa position, cet objet agrémenté singulièrement deux fonds de perspective : l'un depuis la rue du Temple, en direction de l'ouest, l'autre depuis la partie supérieure de la rue Davel, en direction du lac. Un peu plus haut, le long de celle-ci, qui opère par la suite un virage à angle droit vers l'est, se dresse la cure (1.0.4), une bâtisse assez volumineuse de deux niveaux surmontée d'un toit à demi-croupes. Côté lac, elle est entourée d'un jardin qui constitue la transition entre les espaces verts intermédiaires bordant la composante d'origine et la vigne.

La route de Vevey, artère principale qui coupe la composante horizontalement lui conférant une centralité évidente, correspond à l'un des espaces importants de la localité. Si le front côté lac forme un alignement quasiment continu, les façades vis-à-vis, elles, opèrent un décrochement, créant une petite place agrémentée des terrasses d'établissements publics. Ce caractère central s'affiche de diverses manières : par la largeur de la rue, plus espacée que le reste de la voirie, par les détails des façades qui revêtent des

éléments d'apparat ou à caractère urbain, telles des chaînes d'angles ou des toitures à la Mansart, et, enfin, par la multiplicité des commerces et le type de bâtiments présents. S'y dressent l'ancien hôpital fondé vers 1340, bâtiment de trois niveaux coiffé d'une haute flèche, à l'angle sud-ouest du carrefour de la rue Davel et de la route de Vevey, ou, implanté juste en face, à l'ouest, la bâtisse de 1841 comprenant la Maison de Ville et l'hôtel du Raisin (1.0.7), de style néoclassique et pourvue d'une façade rigoureusement symétrique. Mais ce qui attire tout particulièrement l'attention sur cet axe se situe à l'extrémité occidentale : il s'agit de la Maison jaune (1.0.10), une demeure patricienne datée 1641, accompagnée d'un ancien pressoir. Elle se compose d'un corps de bâtiment principal de deux niveaux surmonté d'un toit à demi-croupes, sur la façade nord duquel est flanquée une tour d'escalier carrée, le pressoir se trouvant à l'est. Cette bâtisse jaune, comme son nom l'indique, en impose par ses qualités architecturales évidentes, d'une part, et par sa position très en vue, formant le fond de perspective de la route de Vevey en direction de Lausanne, d'autre part. En amont, un bâtiment public de 1987 (1.0.11) abritant à présent l'administration communale détone légèrement en raison de son entrée à baies vitrées. Son gabarit et ses façades en général font néanmoins preuve d'un effort d'adaptation au reste du bâti.

La partie inférieure de la composante se caractérise par ces rues rectilignes. La rue Davel, provenant de la partie supérieure, constitue ainsi le principal axe, caractérisé par une structure montante, plutôt étroite, le long de laquelle le bâti est implanté de manière contiguë. A son extrémité inférieure se tient l'hôtel Au major Davel, attesté en 1710, donnant sur les quais et faisant front à l'obélisque dédié à ce même personnage ainsi qu'au gigantesque platane de la Liberté (0.0.4). En bifurquant vers le nord-est se poursuit un second axe rectiligne, le long de la rue de l'Indépendance. Il longe les rives du lac, formant tout d'abord un front unilatéral, puis se prolonge en un double front de rue très nettement défini par des façades orientées exclusivement gouttereaux sur rue. Les maisons qui font face au lac sont par ailleurs devancées de jardins.

Dernier élément marquant de cette entité, la Salle Davel (1.0.9) située sur le flanc sud-ouest de la partie inférieure. Ce bâtiment rectangulaire fait de béton, de verre et de bois, surmonté d'un toit à croupes peu pentu, représente un lieu culturel phare pour la localité.

### **L'extension apparue dès le 19<sup>e</sup> siècle**

Sur la frange occidentale de la composante d'origine s'est développé un quartier résidentiel (2) dès le début du 19<sup>e</sup> siècle, profitant de la proximité des rives du Léman. Prise en tenaille entre le lac et la ligne de chemin de fer (3.0.1), cette entité est traversée horizontalement par la route de Lausanne, qui la partage en deux secteurs, l'un s'étendant en amont, l'autre donnant directement sur le lac. Le bâti se compose d'une succession de maisons cossues inscrites dans de longues parcelles de jardins s'ouvrant en contrebas sur de petites jetées privées. Cette disposition engendre un tissu lâche et discontinu d'apparence très verdoyante. Si côté lac, la substance d'origine semble encore bien conservée, côté coteau en revanche, une série d'immeubles plus récents s'échelonnant entre la fin du 20<sup>e</sup> et le début du 21<sup>e</sup> siècle sont venus combler les espaces autrefois dédiés aux jardins ainsi qu'une parcelle de vigne. Par endroit, le bâti confronte ainsi maladroitement des maisons cossues du 19<sup>e</sup> siècle, de deux niveaux couverts de toitures à pans, parfois transformées, avec des immeubles de trois à quatre niveaux de gabarit bien supérieur, de style moderne, avec toiture plate et façade vitrée. Cela est le cas en particulier à la limite septentrionale de ce quartier, où les bâtiments présentent un caractère plus urbain, en formant par endroit des rangées. En bordure des voies de chemin de fer, un bloc administratif de quatre niveaux datant de 1972 (2.0.1) se dresse à l'arrière de l'entité centrale, contrastant fortement, par le nombre de ses étages et son style moderne, avec les maisons cossues du siècle précédent. Le long de la rue de la Gare, une station-service (2.0.2) intégrée dans un locatif à toit plat de trois niveaux datant de 1937 marque l'angle nord-ouest d'un carrefour en giratoire qui donne vers le bourg d'origine. Vis-à-vis, côté lac, prend place le Carrousel (2.0.3) remontant à 1885 environ, une ancienne dépendance de la Maison jaune. Ce bâtiment de deux niveaux frappe par la diversité des matériaux laissés apparents, qui de ce fait acquièrent un caractère décoratif :

pierre de taille apparente dans le registre inférieur, linteaux de fenêtres en briques rouges, revêtement en bois dans le registre supérieur, le tout surmonté d'une toiture polygonale. Etant situé dans le fond de perspective de la rue de la Gare, il est particulièrement bien visible en descendant cet axe.

### **Le quartier de la gare**

Au nord de la ligne de chemin de fer (3.0.1), en amont de l'extension du début du 19<sup>e</sup> siècle (2), se situe la gare, qui a généré dès son apparition vers 1860 le développement d'un quartier (3) regroupant diverses activités, dont des entreprises affectées à la viticulture et des commerces. Ce groupement est structuré par différents axes de circulation qui forment au centre un carrefour-giratoire à quatre branches. Il s'agit de la route de la Corniche menant à Rieux au nord, de la route de Grandvaux à l'ouest, de la rue de la Gare à l'est – qui passe ensuite sous la voie de chemin de fer pour se diriger vers le bourg d'origine – et, enfin, de celle donnant sur la place de la Gare, au sud. Celle-ci est délimitée au sud par la station ferroviaire (3.0.3), un modeste bâtiment de deux niveaux surmonté d'un toit en bâtière remontant aux années 1860 que jouxte un hangar à marchandises en bois, tandis que le front septentrional est marqué par le Buffet de la gare remontant à 1862 environ (3.0.4), qui attire le regard par sa couleur vive et les grands arbres ombrageant sa terrasse. A l'ouest de ce petit amoncellement de bâti s'étend le long des voies de chemin de fer un vaste espace dégagé occupé par un parking. Il débouche à l'extrémité occidentale sur les bâtiments de l'entreprise Cuénoud, active dans le domaine de la viticulture. Au nord du noyau de la station (3.0.2) se trouve l'Union Viticole de Cully remontant aux années 1940, qui se compose de divers bâtiments de deux niveaux dotés de grandes baies et surmontés de toitures en bâtière. Quelques habitations individuelles et un immeuble locatif des années 1970 ponctuent les abords du coteau viticole.

### **Les espaces situés en bordure du lac**

Le long du lac, la composante d'origine est bordée par des quais (I) qui forment un long espace de promenade à l'ombre d'une rangée d'arbres (0.0.5). Il s'en dégage un caractère de lieu de plaisance, avec

débarcadère (0.0.2) et bancs, tirant profit de la vue exceptionnelle sur le Léman et les Alpes en arrière-plan. En direction du nord-est, la promenade apparaît très étroite et amorce la courbe du golfe qui rejoint ensuite Treytorrens, alors qu'à l'opposé, vers le sud-ouest, elle s'élargit en débouchant sur la place d'Armes, une grande esplanade engazonnée bordée côté lac d'une haute rangée de peupliers (0.0.3), qui s'ouvre à l'extrémité occidentale sur un petit port (0.0.2). A ce niveau, deux locatifs (0.0.1) sont venus s'implanter en bordure immédiate des rives de 1974, obstruant cet effet de dégagement que crée la vue sur le lac. Bien que leur style fasse preuve d'une certaine forme d'intégration, notamment par leurs toits en bâtière et une hauteur raisonnable, leur implantation dans cet espace sensible reste toutefois fort regrettable. Les rives devraient en effet rester libres de constructions. Le point fort de ce secteur réside à la hauteur de la rue Davel, qui, au sortir du noyau central, aboutit perpendiculairement aux quais. A cet endroit s'élèvent deux éléments marquants : l'obélisque érigée en l'honneur du major Davel en 1841 (0.0.4), d'une part, et, plus au nord-est, l'impressionnant platane de la Liberté planté en 1798, dont les ramures couvrent quasiment toute la largeur de la place d'Armes, d'autre part.

Juste en amont de l'esplanade s'inscrit une petite parcelle de vigne (II) créant un espace tampon entre la composante principale au nord-est (1) et le quartier résidentiel du 19<sup>e</sup> siècle à l'ouest (2). Malgré son étendue restreinte, elle témoigne du passé viticole de la localité et permet d'imaginer à quoi devaient autrefois ressembler les abords du bourg d'origine, raison pour laquelle il est nécessaire de la préserver. De plus, elle permet, tant depuis la composante d'origine que depuis le lac, de créer et d'offrir des points de vue divers et variés : dégagement sur la place d'Armes et son front de peupliers, remarquable mise en scène sur la Maison jaune et le front bâti du bourg d'origine.

A l'extrémité orientale de la localité, à proximité des rives du lac, s'étend une bande verte (VII). Il s'agit d'une remarquable succession de maisons de maîtres, de maisons vigneronnes et de maisons individuelles cossues, entourées de jardins, s'échelonnant entre le 17<sup>e</sup> siècle et les années 1960, avec une dominance

de constructions du 19<sup>e</sup> siècle. Ces habitations et leur situation bénéficiant de la vue sur le Léman reflètent le phénomène de villégiature apparu dès le 18<sup>e</sup> siècle. En comparaison au secteur suivant, celui-ci apparaît mieux préservé, les maisons étant encore implantées dans leur parcelle d'origine. C'est pourquoi toute nouvelle construction devrait être évitée à cet emplacement, afin de conserver une portion caractéristique, propre au site lacustre, du développement résidentiel qui a eu lieu à cette époque.

A l'autre extrémité de la localité, entre les rives du lac et la route de Lausanne, s'étire une bande verte (III) faisant pendant à l'espace environnant précédent. Celle-ci a été comblée tout d'abord, dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, par des maisons de maître, puis par des habitations individuelles au cours du siècle suivant. Il en résulte une succession de bâtiments implantés de manière discontinue mais assez serrée le long de la route et s'inscrivant dans d'étroites parcelles de jardins s'ouvrant sur le lac. Ainsi, si depuis le Léman, l'effet verdoyant domine, depuis la route au contraire, c'est le bâti qui semble prendre le dessus. Si de nouvelles constructions devaient voir le jour, il faudrait veiller à ce qu'elles respectent le gabarit des bâtiments déjà existants, à savoir celui du type de la maison individuelle.

### **Le coteau**

Sur sa frange septentrionale, la localité est bordée par son vignoble qui escalade le coteau (V) et forme l'arrière-plan du site. Deux cours d'eau canalisés dévalent le versant (0.0.8, 0.0.12), dont le Champafion notamment, qui délimite le site à l'est. Malgré l'importance et le rôle particulier de ce coteau viticole, il tend à être grignoté petit à petit dès la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle par des maisons individuelles formant parfois de nouveaux quartiers (IV, VI). Si sa partie orientale s'avère pour l'heure encore relativement préservée, elle subit une forte pression depuis l'ouest ou le sud (IV, VI). De plus, une certaine altération est apparue le long de la route de la Corniche, en direction de Riex (0.0.15), avec la construction de maisons individuelles de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle implantées çà et là, au coup par coup. La partie inférieure du versant est par ailleurs coupée par la route cantonale, qui, étant associée au tracé de

la ligne de chemin de fer (0.0.11), crée une césure relativement marquée au sein du coteau. Juste en amont de la voie ferrée prennent place le cimetière (0.0.10) ainsi que l'église catholique Notre-Dame de 1964 (0.0.9), dont le clocher de style moderne crée un point de repère surplombant les composantes principales.

La partie occidentale de l'arrière-plan, accueillant autrefois un vignoble, est quant à elle devenue un secteur résidentiel (IV) qui se compose d'habitations individuelles et de locatifs construits sans planification particulière, générant un effet d'éparpillement qui semble partir à l'assaut du versant. On y distingue deux complexes ; le collège des Ruvines de deux niveaux surmontés d'un toit en bâtière (0.0.6) et son centre sportif datant de 1986 sont établis au pied du versant, à quelques pas de la gare. En contre-haut se situe l'hôpital de Lavaux (0.0.7), constitué de plusieurs corps de bâtiments disposés orthogonalement, dont la construction s'est échelonnée entre 1940 et 1980. Ce secteur est actuellement toujours en cours d'expansion. A l'avenir, il faudrait dans un premier temps veiller à densifier l'espace compris à l'intérieur de son emprise au lieu de l'étendre davantage, l'objectif étant de préserver au maximum le coteau viticole, élément fondamental de la silhouette des sites en Lavaux et leur raison d'être.

## Qualification

Appréciation de la petite ville/du bourg dans le cadre régional

☒☒☒ Qualités de situation

Qualités de situation remarquables du bourg d'origine médiévale, en raison de sa position en bordure du Léman, au niveau d'un adoucissement du terrain. Implantation particulière du site au pied oriental d'une boursoflure du versant s'ouvrant en direction de Vevey sur un golfe jouissant d'une vue exceptionnelle sur le Haut-Lac. Silhouette marquée par le clocher de l'église réformée signalant le centre du bourg ainsi que l'église catholique et son clocher moderne formant un point de repère dans le paysage. Arrière-plan du site à l'origine défini par le coteau viticole mais tendant à être altéré par le développement de quartiers rési-

dentiels dès la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, qui viennent grignoter des espaces sensibles.

☒☒☒ Qualités spatiales

Qualités spatiales remarquables, en raison de la diversité des différentes composantes ; noyau d'origine dense caractérisé par un aspect compact et villageois, structuré en deux pôles : l'un, en amont, centré autour de l'église réformée, l'autre, en aval, s'étendant en direction du lac, en formant un axe linéaire montant et un autre parallèle à la rive. Agréable esplanade et quais arborisés aménagés le long du lac. Extension résidentielle contrastant par un tissu discontinu constitué à l'origine de maisons cossues implantées dans des espaces verts, jardins qui ont été comblés peu à peu par des bâtiments de gabarit supérieur. Quartier de la gare formant un tissu plus chaotique et lâche, traversé par la route de Lausanne et la ligne de chemin de fer, qui forment une nette césure entre le bourg et ce quartier.

☒☒☒ Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales prépondérantes, grâce à la diversité des éléments présents et représentatifs de leur époque : tissu composé de maisons vigneronnes s'échelonnant du 16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle au cœur du bourg, agrémenté d'objets particuliers, comme l'église réformée, dont une chapelle remonte aux 12<sup>e</sup>–13<sup>e</sup> siècles, la fontaine de la Justice surmontée d'une statue polychrome dont l'original datait de 1643, la cure du milieu du 18<sup>e</sup> siècle, la Maison de Ville et hôtel du Raisin de 1841, la Maison jaune datée 1641 ainsi que la Salle Davel de 1998 ; quartier résidentiel développé à partir du début du 19<sup>e</sup> siècle qui présente une série de maisons cossues, Le Carrousel ainsi qu'une station-service à toit plat arrondi de style années 1930, le quartier de la gare signalé par le Buffet de la Gare construit vers 1862 et le complexe scolaire des Ruvines datant de 1986. Obélisque de 1841 érigé sur la place d'Armes et platane de la Liberté de 1798 planté le long des quais.

2<sup>e</sup> version 10.2012/che

Photos numériques : 2012  
Deborah Chevalier, Daniel Glauser

Coordonnées du site  
545.559/148.851

Mandant  
Office fédéral de la culture OFC  
Section patrimoine culturel et monuments  
historiques

Mandataire  
inventare.ch GmbH

ISOS  
Inventaire fédéral des sites construits  
d'importance nationale à protéger  
en Suisse